

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA BOISSIERE
EN DATE DU 6 MARS 2023**

Le six mars deux mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TESSIER, Maire de LA BOISSIERE.

Étaient présents : Mrs. Jean-Pierre TESSIER, Kévin GUILLAUDEUX, Pierre CHAZÉ, Mmes Florence CHAZÉ, Anne-Marie LANDAIS, Corine GANNE, Aurore VEILLARD.

Était excusé : Mr Lénéaïc GASNIER

Étaient absent(e) non excusé(e) : Mr Arnaud VALLIER, Mme Aurélie PORCHER

Convocation des membres : 27 février 2023

Affichée le 27 février 2023

Mme Florence CHAZÉ a été élue secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 16 mars 2023

- **Délibération D007-2023** : Approbation du compte de gestion 2022 du budget communal
(Vote 7 ; Exprimé: 7 ; pour 7; contre: 0) : Approuvée

- **Délibération D008-2023**: Vote du compte administratif 2022 Commune
(Vote : 6 ; Exprimé : 6 ; pour : 6 ; contre : 0) : Approuvée

- **Délibération D009-2023** : Vote des subventions 2023 (Vote : 7 ; Exprimé : 7 ; pour :7 ; contre : 0) :
Approuvée

- **Délibération D010-2023** : Travaux entretien toiture Église et Mairie : devis : Approuvée

- **Délibération D011-2023** : Renouvellement de la Composition de la commission de contrôle liste électorale dans les communes de moins de 1 000 habitants : Approuvée